



Secrétariat général (SG)

Genève, le 03 mai 2024

Courriel: HRerecruit@itu.int

A l'attention de la Direction générale

### **Lettre circulaire N° 24/23**

Sujet: **AVIS DE VACANCE N° 1582P-2024/BR-TSD/EXTERNE/P4 "Ingénieur(e) principal(e) en radiocommunications"**

Madame, Monsieur,

L'emploi décrit en annexe doit être pourvu au siège de l'UIT.

La description d'emploi correspondante, les aptitudes requises des candidats, ainsi que toutes indications utiles, figurent en annexe à la présente lettre.

Les Administrations sont priées de diffuser les avis de vacance à toutes les sources potentielles de recrutement : universités, instituts, associations d'ingénieurs et le secteur privé selon le cas.

**Je serais reconnaissant à votre Administration de bien vouloir inciter les candidats et notamment les candidates qualifié(e)s à soumettre leur candidature pour l'emploi mentionné ci-dessus, au plus tard le 02/07/2024 sur notre site carrière :**

**[Ingénieur\(e\) principal\(e\) en radiocommunications \(itu.int\)](#)**

La Conférence de plénipotentiaires a adopté la Résolution 48 (Rev. Dubaï 2018), décidant que :  
« ... lorsque des emplois vacants sont pourvus par recrutement international, lors du choix entre plusieurs candidats ayant les qualifications requises pour l'emploi, la préférence doit être donnée aux candidats des régions du monde qui sont sous-représentées dans les effectifs de l'Union, compte tenu de l'équilibre entre le personnel féminin et le personnel masculin prescrit dans le régime commun des Nations Unies ; ».

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Doreen Bogdan-Martin  
Secrétaire générale

**Annexes: AVIS DE VACANCE N° 1582P-2024/BR-TSD/EXTERNE/P4 "Ingénieur(e) principal(e) en radiocommunications"**

# Job Title: Ingénieur(e) principal(e) en radiocommunications

## UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

*L'UIT - principale institution des Nations Unies pour les technologies de l'information et de la communication - a pour tâche de connecter le monde. A cette fin, elle gère sur le plan international le spectre des fréquences radioélectriques et les orbites de satellites, s'emploie à renforcer l'infrastructure des communications dans les pays en développement et élabore des normes mondiales qui garantissent la parfaite interconnexion de systèmes de communication très divers.*

### Ingénieur(e) principal(e) en radiocommunications

**Numéro de l'avis de vacance:** 1582

**Secteur:** BR

**Département:** TSD

**Pays du contrat:** Suisse

**Lieu d'affectation:** Genève

**Numéro de poste:** R42/P4/821 et R42/P4/822

**Grade:** P4

**Type de contrat:** Durée déterminée

**Durée du contrat:** 2 ans avec possibilité de prolongation

**Type de publication:** Externe

**Date limite de candidature (Minuit heure de Genève)** 2 juillet 2024

### UNITE ORGANISATIONNELLE

Le Bureau des radiocommunications (BR) est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications et de fournir l'appui technique administratif nécessaire pour les Conférences mondiales et régionales des radiocommunications organisées par l'UIT, les Assemblées et les Commissions d'études des radiocommunications. Il met en oeuvre les procédures réglementaires internationales pour l'enregistrement des assignations de fréquence et des positions orbitales, apporte son assistance aux administrations pour la coordination et la mise en oeuvre de leurs besoins en matière de spectre des fréquences et de positions orbitales et aide à résoudre les cas de brouillage préjudiciable. Il assure le secrétariat technique spécialisé des Commissions d'études des radiocommunications et de l'Assemblée des radiocommunications en vue d'établir des Recommandations sur l'utilisation du spectre et les caractéristiques des systèmes radioélectriques. Le BR comprend quatre départements: le Département des services spatiaux, le Département des services de terre, le Département informatique, administration et publications et le Département des commissions d'études.

Dans le cadre du Bureau des radiocommunications, le Département des services de Terre (TSD) comprend les trois divisions suivantes: Division des services de radiodiffusion (BCD), Division des services fixes et mobiles (FMD), et Division de la publication et de l'enregistrement des services de terre (TPR). Le Département est chargé de l'application du Règlement des radiocommunications de l'UIT en assurant le traitement tant réglementaire que technique des assignations de fréquence notifiées par les Etats Membres de l'UIT pour les services de Terre. En outre, il est responsable de l'application des procédures relatives aux Plans mondiaux et régionaux. Il fournit par ailleurs une aide aux Etats Membres de l'UIT en ce qui concerne le choix des fréquences et le traitement des cas de brouillage préjudiciable. Le Département est chargé de l'application des dispositions administratives et d'exploitation du Règlement des radiocommunications, y compris des aspects de sauvegarde de la vie humaine des services aéronautique et maritime. Le Département édite et publie la totalité des publications des données concernant les services de Terre. Il mène également à bien des études ainsi que d'autres activités pour la préparation de Conférences mondiales et régionales des radiocommunications.

### TÂCHES ET RESPONSABILITES

Sous la supervision du Chef de la Division des services de radiodiffusion (BCD), le/la titulaire s'acquitte des tâches suivantes:

- Effectue l'examen technique et réglementaire des fiches de notification d'assignations de fréquence soumises par les administrations.
- Formule les conclusions et les recommandations associées.
- Dirige toute étude relative à l'élaboration ou à la mise à jour des Règles de procédure.
- Établit la correspondance administrative et technique connexe.
- Traite les demandes d'assistance des administrations et les études particulières, telles que des recherches de fréquences, des analyses de compatibilité, etc. Participe au développement et à l'amélioration des logiciels pertinents du BR.
- Prête son concours au Chef de la Division pour les travaux préparatoires en vue des conférences et participe, le cas échéant, à ces conférences.
- Participe aux réunions des Commissions d'études compétentes de l'UIT-R.
- Participe aux séminaires du Bureau des radiocommunications et dispense une formation aux fonctionnaires des administrations.
- S'acquitte de toute autre tâche connexe qui peut lui être confiée.

### **COMPETENCES ESSENTIELLES**

Application des connaissances spécialisées; Aptitude à communiquer efficacement; Formation et échange de connaissances; Engagement à l'égard de l'organisation; Approche axée sur les résultats; et, Esprit d'équipe et collaboration.

### **COMPETENCES FONCTIONNELLES**

Analyse, sûreté de jugement et aptitude à décider  
 Souci du client et de la prestation de services  
 Ouverture à l'innovation et au changement  
 Etablissement de réseaux et de partenariats  
 Aptitude à planifier et à organiser  
 Qualités de chef

### **COMPETENCES TECHNIQUES**

- Excellente connaissance du Règlement des radiocommunications, y compris des accords régionaux de radiodiffusion.
- La connaissance de l'utilisation de bases de données relationnelles sur unité centrale et micro ordinateur, de préférence dans une architecture client/serveur, et programmation dans l'un ou plusieurs des langages suivants: FORTRAN, C, C++, C#, Visual Basic, .Net.
- La connaissance des activités de l'UIT, et en particulier de celles du Bureau des radiocommunications, serait un avantage.

### **QUALIFICATIONS REQUISES**

#### **Education:**

Diplôme universitaire supérieur en ingénierie des télécommunications ou titre portant, entre autres, sur une branche des télécommunications, avec une certaine spécialisation en radiocommunications ou dans un domaine connexe OU formation reçue dans un établissement d'enseignement supérieur de réputation établie, sanctionnée par un diplôme de niveau équivalent à un diplôme universitaire supérieur dans l'un des domaines précités. Pour les candidats internes, un titre universitaire de premier cycle dans l'un des domaines précités, associé à dix années d'expérience professionnelle pertinente, peut remplacer le titre universitaire supérieur à des fins de promotion ou de rotation.

#### **Expérience:**

Au moins sept années d'expérience à des postes à responsabilité croissante en matière d'exploitation d'un service de radiocommunication ou d'un service de gestion du spectre, ayant une expérience pertinente de l'application du Règlement des radiocommunications, dont au moins trois années au niveau international. Un doctorat dans un domaine connexe peut être considéré comme équivalent à trois années d'expérience professionnelle.

#### **Langues:**

Connaissance de l'une des six langues officielles de l'Union (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe) au niveau avancé et connaissance d'une deuxième langue officielle au niveau intermédiaire. La connaissance d'une troisième langue officielle serait un avantage. (Selon les dispositions de la Résolution 626 du Conseil, l'assouplissement des conditions requises en matière de connaissances linguistiques peut être autorisé pour les candidats ressortissants de pays en développement: lorsque les candidats de ces pays possèdent une connaissance approfondie de l'une des langues officielles de l'Union, leur candidature pourra être prise en considération).

## **DROITS ET PRESTATIONS**

### **Salaire:**

Le traitement annuel total se compose d'un traitement annuel net (net d'impôts et avant déduction des contributions à l'assurance maladie et à la Caisse des pensions) en dollars USD et d'une indemnité de poste (indemnité de cherté de la vie). L'indemnité de poste est variable et peut être modifiée sans préavis, conformément aux taux fixés dans le régime commun des Nations Unies pour les traitements et les prestations.

Salaire annuel à partir de \$ 77,326 + indemnité de poste \$ 65,572

Les autres indemnités et prestations sont soumises aux conditions particulières de l'engagement, merci de vous référer à:

[http://jobs.itu.int/content/Ce-que-nous-offrons/?locale=fr\\_FR](http://jobs.itu.int/content/Ce-que-nous-offrons/?locale=fr_FR)

## **INFORMATION SUR LE PROCESSUS DE RECRUTEMENT**

Veillez noter que tous les candidats doivent remplir une demande en ligne et fournir des informations complètes et exactes. Pour postuler, veuillez visiter le site Web de l'UIT [Carrières](#). L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance et peut inclure des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences. L'UIT utilise des technologies de communication telles que la vidéo ou la téléconférence, la correspondance par e-mail, etc. pour l'évaluation des candidats. Veuillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés et que les candidats à l'étape de sélection finale seront soumis à une vérification des références sur la base des informations fournies. Les messages émanant d'adresses email différentes de celles de l'UIT - @itu.int - ne doivent en aucun cas être considérées. L'UIT ne facture aucun frais à aucun moment au cours du processus de recrutement.

*L'UIT applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de harcèlement. L'UIT s'est engagée en faveur de la diversité et de l'intégration au sein de son effectif, et encourage tous les candidats quels que soient leur sexe, leur nationalité, leurs origines religieuses et ethniques, y compris les personnes handicapées, à postuler pour faire partie de l'organisation. La parité des genres est d'une grande importance pour l'UIT.*